

# MARCHE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)

**« PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR – DEVELOPPER  
LES COMPETENCES NUMERIQUES DES SERVICES DE  
L'AUTOMOBILE : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE »**

---

## CAHIER DES CHARGES

Date limite de réception des plis :

**VENDREDI 3 DECEMBRE A 16 H 00**

## PREAMBULE

### CADRE JURIDIQUE

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée en application des articles R2123-1-1 et R2131-13 du code de la commande publique.

### PRESENTATION DE LA BRANCHE

#### 1.1 Présentation de l'ANFA et de ses missions

L'ANFA est chargée, par la Commission Paritaire Nationale, de la mise en œuvre de dispositifs relevant de **la politique nationale de formation de la branche des services de l'automobile.**

A ce titre, l'ANFA : anime l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications (OMPQ), apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de la branche, propose une ingénierie de formation professionnelle, élabore et actualise les certifications du secteur, développe l'apprentissage notamment via ses réseaux CFA et assure la promotion des métiers de La branche.

#### 1.2 La branche des services de l'automobile

La branche des services de l'automobile représente les métiers liés à l'automobile, au camion, à la moto et au vélo pendant l'ensemble de la durée de vie du véhicule, une fois sorti de l'usine, jusqu'à sa déconstruction et son recyclage.

	Entreprises	Salariés
Commerce automobile	45 132	153 283
Réparation automobile	58 572	118 247
Commerce d'équipements automobiles	7 458	27 880
Commerce et réparation de poids lourds	4 167	25 680
Enseignement de la conduite	11 968	24 938
Stations-service	3 132	16 022
Location de véhicules	5 676	15 728
Contrôle technique	5 310	12 205
Commerce et réparation de motocycles	6 873	12 134
Parcs de stationnement	493	5 592
Démolisseurs recycleurs	378	3 038
Commerce et réparation de cycles	1 589	2 008
Stations de lavage	ND*	ND*
<b>France</b>	<b>150 748</b>	<b>416 755</b>

Sources : INSEE SIRENE 2018 – ACOSS 2020 - IRPAUTO 2019  
\*ND : Non Déterminé

### 1.3 Chiffres clés

**150 748 Entreprises • 416 755 Salariés**

**37 259 242 véhicules particuliers**

**5 867 281 véhicules utilitaires légers**

**589 515 poids lourds**

*Sources : Ministère de la transition écologique et solidaire – Au 1er janvier 2020 (SDES-RSVERO)*

*Véhicules utilitaires légers : camionnettes, dérivés VP, caravanes, VASP légers Poids lourds : camions, tracteurs routiers, VASP lourds*

### 1.4 La formation des jeunes dans la branche

64 873 jeunes sont en formation du CAP au diplôme d'ingénieur, dont 47,9 % sous statut scolaire et 52,1 % en alternance.

450 établissements de formation (organismes de formation, CFA - centres de formation d'apprentis et lycées professionnels) dispensent des formations automobiles. L'ANFA anime plus spécifiquement des réseaux de 80 CFA pilotes et associés, établissements partenaires, avec pour finalité le développement qualitatif des formations dispensées par apprentissage dans la branche.

## LE PROJET : COMPETENCES NUMERIQUES SERVICES AUTO

Le projet « **COMPETENCES NUMERIQUES SERVICES AUTO** », porté par l'ANFA, a pour objectif **d'adapter la formation professionnelle des services de l'automobile aux contraintes et opportunités associées au développement des technologies numériques au sein de la branche. Il vise à accompagner par la formation les mutations économiques et l'innovation en favorisant des partenariats durables entre les entreprises et les opérateurs de formation initiale et continue dans la branche des services de l'automobile et de la mobilité.**

Avec l'arrivée des véhicules connectés, bientôt autonomes, et la numérisation du commerce automobile, les porteurs du projet souhaitent créer les conditions favorables à la montée en compétences des professionnels.

Le projet est d'ampleur nationale, impliquant **un consortium d'entreprises des services de l'automobile, de constructeurs automobile, d'établissements de formation initiale et continue.**

Il est **cofinancé dans le cadre d'un Programme d'Investissements d'Avenir (P.I.A)** par le Commissariat Général à l'Investissement, l'ANFA et l'ensemble des membres du consortium.

**L'ANFA est le pilote de ce consortium.**

Le projet est labellisé par 3 pôles de compétitivité :

- **LUTB** (Lyon Urban Trucks and Buses) est une association regroupant un Pôle de compétitivité et un cluster régional sur la thématique Transport et Mobilité,
- **MOVéO** (région Ile de France) est un pôle de compétitivité en R&D Mobilité et Automobile
- **Id4Car** (périmètre Grand Ouest) est un regroupement composé d'un pôle de compétitivité, une ARIA (Association Régionale de l'Industrie Automobile) et un cluster ayant pour objectif de développer au niveau régional la filière automobile.

En raison de l'importance des territoires dans la structuration et la différenciation de l'offre de services automobiles et du rôle joué par les Régions dans la structuration de l'offre de formation professionnelle, le présent programme porté par le P.I.A sera centré sur trois régions : **la Bretagne, l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

**Les formations produites auront ensuite vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire national.**

Quatre chantiers pour lesquels un besoin important de réexamen des dispositifs de formations initiale, continue et des formateurs ont été identifiés :

- **"L'après-vente connecté"**, dont les enjeux sont liés à la faculté des véhicules à communiquer à distance les éléments que seul le branchement physique aux valises de diagnostics dont sont équipés les ateliers permettait jusqu'alors de détecter. La demande de formation se développe rapidement en raison de l'introduction de ces services connectés en seconde monte.

**Deux chantiers seront envisagés : un sur le véhicule particulier et un autre sur le véhicule industriel.**

- **Le e-business et/ou le e-commerce des produits et services de l'automobile.** La demande de formations sur ces sujets est d'ores et déjà explicite. Les grandes « têtes de réseaux » ont révisé leurs process commerciaux et initié en ordre dispersé des actions de formation qui méritent mutualisation et relais en formation initiale. **Deux sous chantiers seront envisagés : le véhicule d'occasion et le véhicule neuf.**
- **Le véhicule autonome**, dans une perspective à plus moyen terme.

Chaque chantier fait l'objet d'une phase d'étude préalable coordonné par l'Observatoire de l'ANFA et sera soumis pour approbation au conseil scientifique regroupant les partenaires du consortium (entreprises et organismes de formation).

## 2. OBJET DU MARCHÉ

---

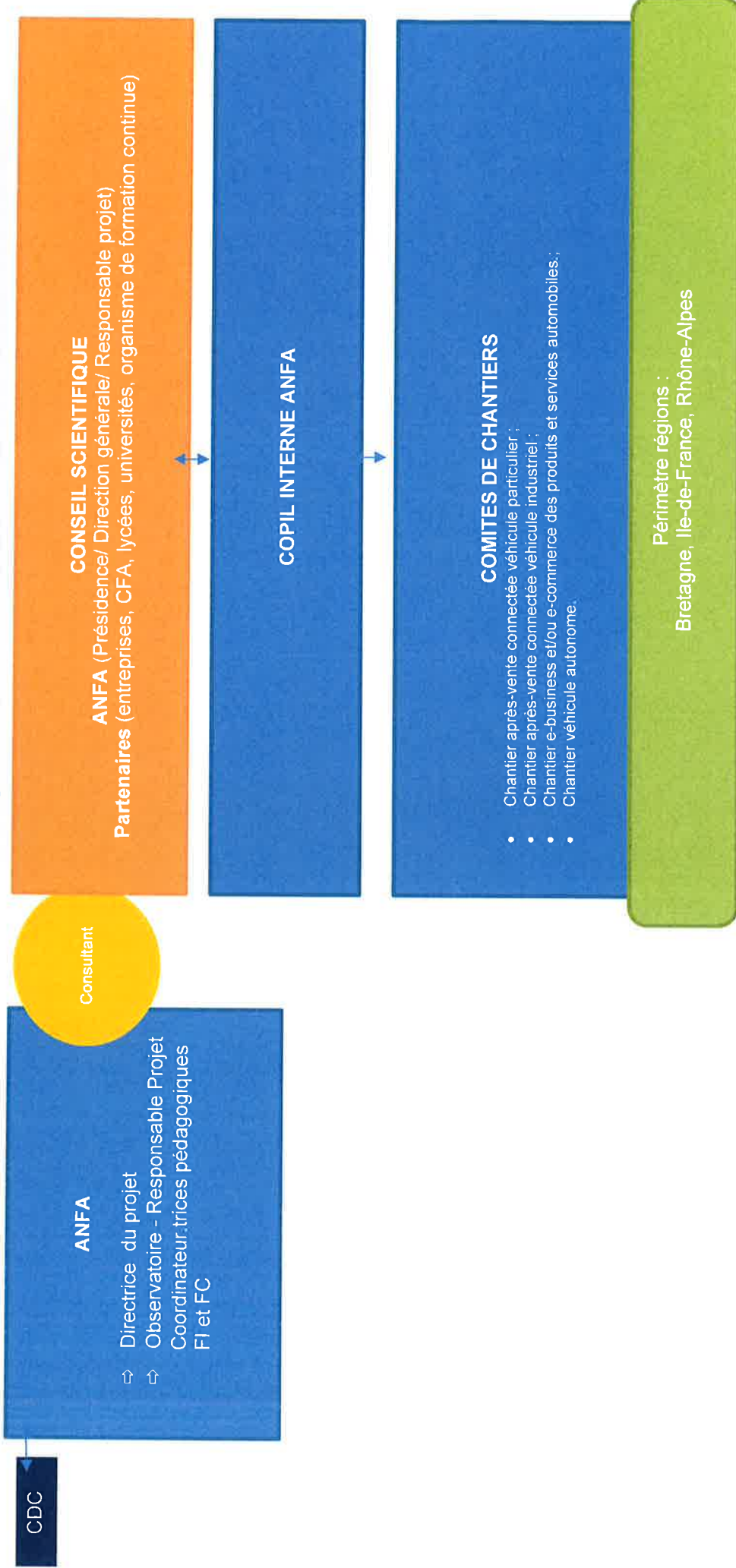
Le présent marché a pour objectif de permettre à l'ANFA de sélectionner un prestataire qui aura à assurer **l'assistance à maîtrise d'ouvrage** dans le cadre du P.I.A. « Développer les Compétences Numériques des Services de l'Automobile » :

Le prestataire participera activement aux chantiers d'études et en étroite collaboration avec l'Observatoire Paritaire des Métiers et Qualifications de la branche des Services de l'Automobile et le Comité de Pilotage ANFA.

## 3. ORGANISATION GENERALE

---

## Schéma organisationnel du projet et interaction prestataire/projet



Le prestataire sera en interaction avec :

- des interlocuteurs interne à l'ANFA :
  - o La direction du projet, l'observatoire de l'ANFA, les coordonnateurs.trices pédagogiques FI et FC
- des interlocuteurs prenant part activement au projet :
  - o Les entreprises, CFA, lycées, universités, organismes de formation continue signataires de l'accord de consortium
  - o Des chercheurs ayant une expertise précise sur les chantiers d'études cités ci-dessus
  - o Des prestataires intervenant sur l'ingénierie ou la production de formation

### **Les instances représentatives**

#### **Le Conseil Scientifique**

Le Conseil scientifique fixe les orientations et suit l'exécution et l'avancement des Travaux.

#### **Les Comités de chantiers**

Ces comités suivent l'exécution et l'avancement des Chantiers. Ils veillent au bon déroulement des travaux et permettent aux acteurs d'échanger sur les contenus et les orientations à donner aux différentes formations élaborées par le Projet.

**Cet assistant à maîtrise d'ouvrage viendra en appui, tel que défini dans le cadre de ses missions, sur l'organisation de ces deux instances.**

## **4. MODALITES DE LA MISSION**

---

Le prestataire devra suivre et accompagner, au côté de l'ANFA, la réalisation des quatre chantiers :

- L'après-vente connectée véhicule particulier ;
- L'après-vente connectée véhicule industriel ;
- L'e-business et/ou e-commerce des produits et services automobiles.
- Le véhicule autonome.

La mission consistera ainsi à :

- Réaliser une veille autour des sujets liés à l'automobile et à la mobilité notamment le véhicule particulier (maintenance, commerce de véhicule neuf et d'occasion), le véhicule industriel (maintenance) et le véhicule autonome.
- Etre un appui à l'ANFA sur les aspects scientifiques du projet.
- Etre support de l'équipe ANFA pour l'animation du consortium et la recherche d'acteurs économiques mobilisables sur le projet
- Préparer les conseils scientifiques avec le porteur du projet
- Contribuer, si nécessaire, à l'animation des comités de chantiers
- Participer aux bilans et à la démarche d'évaluation du projet
- Être en appui de l'ANFA pour proposer des axes de développement du projet

Des déplacements sont à prévoir dans le cadre de cette mission (périmètre national).

## **5. QUALITES / COMPETENCES ATTENDUES**

---

Une connaissance précise des services de l'automobile et de la mobilité est un prérequis obligatoire.

Il est demandé :

- D'avoir une expertise reconnue en matière d'automobile, de mobilité et d'innovation ;
- D'avoir publié des articles scientifiques sur le sujet ;
- D'avoir une bonne connaissance des différents acteurs et interlocuteurs de l'automobile ;
- D'avoir participé à des projets ou programmes où les pouvoirs publics ont été impliqués ;
- De faire preuve de proactivité ;
- D'être rigoureux et méthodique ;

- De disposer de capacités d'analyse et de synthèse ;
- De disposer de qualités rédactionnelles

## 6. CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

---

L'offre du candidat devra comporter :

- Une note technique présentant :
  - o Une synthèse reformulant les enjeux du projet et de la collaboration
  - o La méthodologie envisagée et moyens pour garantir le plus haut niveau de réponse
  - o Le découpage de la prestation, le planning associé, et le temps consacré à chaque élément
  - o La méthode de suivi de l'avancement de la prestation
  - o Quelques références de travaux et publications menés récemment sur l'automobile
- Une offre financière détaillée :

Le prestataire indique de manière très précise le prix en Euros HT de chaque phase constitutive du projet, en tenant compte des propositions préconisées dans sa réponse et de l'estimation du nombre de jours qu'il a déterminés.

## 7. CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

---

Le prestataire retenu et plus particulièrement le consultant retenu affecté à la réalisation des prestations devra s'astreindre à une obligation de confidentialité sur la totalité des travaux menés dans le cadre de cette mission.

Le prestataire sélectionné dans le cadre du présent appel d'offres cédera à l'ANFA et à titre exclusif l'entièreté des droits de propriété intellectuelle , notamment le droit de reproduire, représenter, adapter et diffuser, les Résultats sur tout support et par tout procédé connus ou inconnus au jour de la signature de l'acte d'engagement, et ce au fur et à mesure de leur réalisation, pour tout public, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle.. Les tarifs de cession sont inclus dans le prix de prestation. Toutefois, l'attributaire du marché aura une licence exclusive de droits de représentation et d'exploitation.

Les travaux seront donc la propriété exclusive du Maître d'Ouvrage (l'ANFA) qui gardera la maîtrise de l'initiative, du choix des supports de communication, de la forme, de la date et des cibles de cette communication.

## 8. CONDITIONS FINANCIERES

---

Le budget estimé pour cette prestation est de 35 000 € HT par an.

Le prix du marché intègre une quote-part du prix de cession à l'ANFA des droits de propriété intellectuelle et patrimoniaux sur les œuvres et livrables, dès leur conception. Le tarif journalier prix est non révisable.

Le candidat présentera un devis libre reprenant, dans la réponse, en tout ou partie le détail des modalités des prestations attendues.

Les frais de déplacements ne sont pas à valoriser. Ils seront toutefois remboursés sur justificatifs dans le cadre du projet « Développer les Compétences Numériques des Services de l'Automobile ».

## 9. DUREE DE LA PRESTATION

---

Le marché ici conclu concerne l'année 2022. Il est reconductible une fois pour une durée d'un an. Cette reconduction est soumise à la décision expresse de l'ANFA.

## 10. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

---

L'acheteur et le candidat, agissant en qualité de responsable de traitement distinct, font leur affaire des obligations leur incombant au titre de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier du règlement 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi que toute disposition légale ou réglementaire nationale et européenne, en particulier la loi Informatiques et Libertés modifiée, ainsi que l'ensemble des recommandations, délibérations et autres normes édictées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Fait à MEUDON, le 10 Novembre 2021

La Déléguée Générale de l'A.N.F.A.



Dominique FAIVRE-PIERRET

**ANFA**

43 bis, Route de Vaugirard

92190 MEUDON

Tél. 01 41 14 16 18

N° SIRET : 784 671 497 00385

[www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)